



**AVIS DE PUBLICITÉ**  
**ATTRIBUTION D'EMPLACEMENTS SUR LE MARCHÉ COMMUNAL**  
**Commune de SAINT JEAN DE NIOIST**

Dans le cadre de l'organisation de son marché communal, la commune informe les personnes intéressées de la possibilité de solliciter l'attribution d'un emplacement sur le domaine public, en vue de l'exercice d'une activité commerciale.

**Lieu** : Place de Vavres \_ SAINT JEAN DE NIOIST

**Jour** : vendredi

**Horaires** : 16 h à 20 h

---

**Activités recherchées**

Afin de garantir la diversité de l'offre, les activités suivantes sont notamment recherchées : (ex : producteurs locaux, fromagers, maraîchers, artisans...).

---

**Modalités de candidature**

Les personnes intéressées doivent adresser un dossier comprenant :

- Identité (CNI ou passeport) et coordonnées (Justificatif domiciliation de l'entreprise)
- description de l'activité
- justificatifs professionnels (SIRET, extrait Kbis, carte ambulant, assurances)
- besoins techniques (électricité capacité en Kva, surface, autre...)

À adresser à :

mail mairie [contact@saintjeandenioist.fr](mailto:contact@saintjeandenioist.fr)

ou

en mairie :

Madame le Maire

Mairie de Saint Jean de Nioist \_ 264 route de Port Galland \_ 01800 SAINT JEAN DE NIOIST

---

### **Modalités d'attribution**

Les emplacements seront attribués conformément :

- au règlement du marché communal
- aux principes de transparence et d'égalité

L'autorisation est délivrée à titre précaire, personnel et révocable.

---

**Date limite de candidature : 21 mai 2026 pour l'ouverture**, et au fil de l'eau selon les demandes et besoins

---

### **Informations complémentaires**

Le règlement du marché est consultable sur le site internet de la mairie : <https://saintjeandeniost.fr/>

---